



GRILLE D'HONORAIRES AU 01/10/2020

TRANSACTION

TYPE DE MANDAT	CHARGE	HONORAIRES TTC (en % du prix de vente HT)				
		< 60000 €	De 60000 € à 100000 €	De 100001 € à 200 000 €	De 200001 € à 500000 €	Au delà de 500 000 €
Mandat Expert Equitable *(1)	Acquéreur	2 500 €	3 000 €	3%	2,5%	2%
	Vendeur	2 500 €	3 000 €	3%	2,5%	2%
Mandat Expert Exclusif*	Vendeur	5 000 €	6 000 €	6%	5%	4%
Mandat Non Exclusif	Vendeur	6 000 €	7 000 €	7%	6%	5%

* Expertise offerte dans le cadre d'un mandat expert exclusif ou équitable

(1) Vous garderez la possibilité de trouver un acheteur et d'économiser les frais d'agence (vendeur)

HONORAIRE MINIMUM 2000 € TTC

GARAGES - PARKINGS - CAVES ET TERRAINS

Prix de vente inférieur à 25 000 €	Forfait de 2 000 € TTC
Au delà de 25 000 €	Se référer au barème ci dessus

HONORAIRE MINIMUM 2000 € TTC

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

• 7% HT* (soit 8,4% TTC)

• Sauf pour les garages isolés : 10% HT* (soit 12% TTC)

* Sur les sommes encaissées (loyers, charges...)

HONORAIRES DE LOCATION

HONORAIRES LOCAUX D'HABITATION	BAILLEUR *	LOCATAIRE *
Honoraires calculés sur la surface (Loi Boutin) du bien loué		
Visites, Constitution du dossier, Rédaction du bail + Honoraires d'État des lieux	1 mois de loyer TTC	1 mois de loyer TTC
(*) le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire : - 8€/m ² pour la visite, la constitution du dossier locataire et la rédaction de bail - 3€/m ² pour l'état des lieux		
HONORAIRES LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS	1 mois de loyer TTC	1 mois de loyer TTC